



PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2017

SÉANCE ORDINAIRE

1. PRÉSENCES ET QUORUM

PRÉSENTS:

**M. Alain Goulet
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu**

ABSENT :

M. Bruno Roy

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 17-01** Tout en laissant le point varia ouvert,
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et unanimement résolu:
QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2016

- 17-02** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2016.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2016

- 17-03** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu unanimement :
QUE ce conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2016.

5. DÉMISSION DE MONSIEUR PIERRE GOSSELIN, VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL AU SIÈGE NUMÉRO 6

- 17-04** ATTENDU QUE le conseiller municipal au siège numéro 6, monsieur Pierre Gosselin, a dûment signifié, verbalement, aux élus municipaux et aux personnes présentes à la séance extraordinaire du 22 décembre 2016 à 19h13, sa démission de son poste de conseiller;

Conformément à l'article 316 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la lettre de démission de monsieur Pierre Gosselin, conseiller au siège numéro 6. Cette démission est effective le 22 décembre 2016.

ATTENDU la réglementation de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités à l'égard d'une vacance à un poste de conseiller municipal dans la période de moins de douze (12) mois précédent une élection générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Goulet appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et il est unanimement résolu de ce qui suit :

QUE le Conseil municipal prend acte du dépôt de la démission du conseiller municipal, monsieur Pierre Gosselin, par la directrice générale et secrétaire-trésorière qui a constaté la vacance au siège numéro 6 à compter du 22 décembre 2016;

QUE le Conseil municipal ne décrète pas le comblement du poste vacant par une élection partielle qui sera comblé lors de l'élection générale du 5 novembre prochain, en vertu de l'article 337 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

QUE la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au Directeur des Élections du Québec du même qu'aux personnes et organismes concernés par la présente.

6. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

- 17-05** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,

appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :

QUE les membres du Conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du mois de DÉCEMBRE au montant **de 40 569.03 \$.**

1.	Salaires nets des employés (5)	7 501.58
2.	Salaires et allocations des élus	7 851.15
3.	Revenu Québec, déductions du mois	2 770.32
4.	Revenu Canada, déductions du mois	983.92
5.	Béland, Annie, journal	50.00
6.	Lévesque, Steve, frais déplacement	156.60
7.	Bouillon, Josette, frais déplacement St-Charles à St-Gabriel	13.30
8.	Plante, Yvan, contrats	1 770.61
9.	Banque HSBC Canada, camion Western Star	3 353.69
10.	Hydro-Québec, lumières de rues	274.60
11.	Postes Canada	22.95
12.	MRC de La Mitis, Servitech, formation, heures d'inspection	5 957.59
13.	MRC de La Mitis, téléphonie IP d'octobre à décembre	93.88
14.	Ministre des Finances, remboursement des bonifications pour 2014-2015	103.00
15.	Services Kopilab, caisses de papier	102.79
16.	Télécommunications de l'est, accès au service alphanumérique, pompiers	43.92
17.	Pétroles BSL, diésel	4 535.59
18.	Construction Jalbert et Pelletier, tuff et broyeur	3 455.00
19.	DF Rouleau, quincaillerie	38.14
20.	Matériaux Fidèle Lévesque, vadrouille lavage	22.97
21.	Lawson Products, screws gradés	525.87
22.	Pare-brise 2000, service mobile-Dodge	372.01
23.	Pièces d'auto Sélect, huile et filtres	337.72
24.	Service Clément Ouellet, hose et fittings	42.96
25.	Municipalité Des Hauteurs, pratique du 30 novembre	120.84
26.	Socan, redevances	68.03
		40 569.03

7. AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES ET DE COTISATIONS 2017

17-06 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :

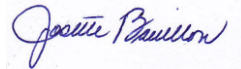
QUE le Conseil autorise le paiement des factures et des cotisations suivantes :

- | | | |
|---|-------------------------------------|---------|
| ✓ | Les éditions juridiques FD : | 81.90\$ |
| ✓ | Unions de municipalités du Québec : | 83.93 |
| ✓ | Chevaliers de Colomb : | 20.00 |

✓	Orizon Média :	235.70
✓	CRSBP :	1 433.68
✓	BFL Canada :	246.74
✓	PG Solutions :	4 167.84
✓	Groupe Ultima :	627.00
✓	Air liquide :	<u>271.34</u>
		<u>7 168.13</u>

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée secrétaire-trésorière certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2017 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.



Josette Bouillon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

8. CORRESPONDANCE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- L'état des revenus et de dépenses de décembre 2016
- Rapport des heures effectuées par les employés
- Rapport du service de l'urbanisme, permis et certificat (décembre)
- Rapport du comparatif 3 ans des infractions pour toutes les municipalités de la MRC de la Mitis.

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE MUNICIPALE

17-07

Il est proposé par monsieur Alain Goulet, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal autorise la location de la salle municipale à M. Yannick Michaud et Mme Anne-Sophie Robichaud, le 5 août 2017 pour célébrer le baptême de leur fille.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools des courses et des jeux (RACJ).

Si musique et/ou musique avec danse, un droit devra être payé pour la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN), selon le tarif en vigueur.

LOCATION : 100.00\$
SOCAN : 62.12

DÉPÔT D'UN CURRICULUM VITAE

Monsieur Vincent Proulx

- 17-08** Il est proposé par monsieur Alain Goulet appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu :
QUE le Conseil municipal accepte l'offre de services de monsieur Vincent Proulx pour un emploi en tant que chauffeur.

QUE la candidature soit déposée dans la banque de noms.

9. MRC DE LA MITIS

Fermeture de l'école secondaire de Sainte-Luce – appui

- 17-09** **CONSIDÉRANT QUE** la Commission scolaire des Phares a entrepris une démarche visant à modifier la vocation de l'école de Sainte-Luce, où l'on offre présentement l'enseignement secondaire de 1^{er} cycle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Luce tient à maintenir l'école de Sainte-Luce dans sa vocation actuelle, car il s'agit d'une école de proximité et que plusieurs familles se sont établies à Sainte-Luce du fait de la présence de cette école;

CONSIDÉRANT QUE le changement de vocation de l'école de Sainte-Luce, qui en fait constitue une fermeture d'école pour les étudiants et étudiantes de Sainte-Luce et de Saint-Donat, aurait comme effet certain de contribuer à la dévitalisation de la municipalité de Sainte-Luce.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Alain Goulet, appuyé par monsieur. Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de Saint-Charles-Garnier appuie les démarches de la municipalité de Sainte-Luce, pour maintenir l'école de Sainte-Luce dans sa vocation actuelle.

10. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le membre du Conseil municipal a déposé sa déclaration des intérêts pécuniaires.
Conseillère poste # 3 : Madame Nancy Pineault

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. GARAGE MUNICIPAL

Sans objet

13. DOSSIERS DES ÉLUS

Sans objet

14. VARIA

Sans objet

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 17-10** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et unanimement résolu de lever la séance à 19h25.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dir.gén. et sec.-trés.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.